

Coopérative d'habitation Côté-Est Inc.

1940, boul. St-Joseph, Orléans (Ontario) K1C 7K4 613 841-0807 coopcoteest@rogers.com

Note de service

Destinataire : Tous les membres

Expéditeur : Le gestionnaire

Date: Le 17 février 2016

Objet : **Ne pas fermer le chauffage**

Pendant la saison hivernale, nous vous demandons *de ne pas fermer le chauffage central de votre logement* même si vous ne vous absentez que pour quelques jours. Aussi, nous vous demandons *de ne pas fermer votre calorifère électrique dans l'entrée* (logement du haut). Assurez-vous que le fusible de la boîte électrique est en opération, allumez le chauffage en tournant le bouton et évitez d'y mettre des objets (bottes etc.) tout près.

D'autre part, nous vous rappelons que, selon les règlements de la coopérative, **vous devriez avoir des assurances responsabilités**. La majorité des assureurs exigent que vous ayez une personne responsable de vérifier votre logement lorsque vous vous absentez pour quelques jours ou plus.

Malheureusement, du fait que le chauffage était fermé dans certains logements, des tuyaux ont gelé et d'importants dommages ont été causés. Nous vous avisons que les membres sont responsables des frais encourus par les dommages si votre chauffage a été fermé.

Nous vous remercions de votre collaboration.